



Commission des dynamiques territoriales

2142 - Autres associations à vocation touristique

Association des Châteaux-Forts d'Alsace. Création d'un Chemin des châteaux-forts d'Alsace

Rapport n° CP/2015/434

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la commission permanente du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention de 18 111 euros à l'Association des Châteaux-Forts d'Alsace pour la création, en partenariat avec le Club Vosgien, d'un Chemin des châteaux-forts d'Alsace destiné à valoriser le patrimoine castral régional et à en faciliter la visite.

1. L'Alsace, riche de ses châteaux forts

L'Alsace est la région d'Europe qui possède la densité la plus importante de châteaux forts de montagne. On estime aujourd'hui à 80 le nombre de ruines présentant un intérêt pour le visiteur sur la partie alsacienne du massif des Vosges. Toutefois, leur mise en valeur est faible au regard de leur potentiel et de leur caractère exceptionnel.

La visite de ces châteaux forts de montagne, en accès libre pour la très grande majorité, est intimement liée à la balade et à la nature. Grâce au travail du Club Vosgien, et à sa capacité d'irriguer tout le territoire, les chemins d'accès de tous les châteaux forts sont entretenus et disposent d'un balisage pour permettre aux randonneurs un accès aux différents châteaux.

Pourtant, ces cheminements nécessitent d'être mieux valorisés et plus étroitement liés aux châteaux.

C'est pour cette raison que l'Association des Châteaux Forts d'Alsace et la Fédération du Club Vosgien se sont rapprochées pour proposer leur valorisation au travers de la création d'un Chemin des châteaux forts d'Alsace.

L'Association des Châteaux forts d'Alsace, créée en février 2013, regroupe des passionnés du patrimoine, historiens et présidents d'associations de soutien à différents châteaux alsaciens.

2. Le projet de création d'un chemin des châteaux forts d'Alsace

Ce projet s'inscrit en cohérence avec la Stratégie de développement du tourisme en Alsace dont l'objectif 9 vise à s'appuyer sur les grands sites et le patrimoine castral pour une meilleure diffusion de la clientèle sur les territoires.

Il servira d'outil de communication et de structuration d'une offre touristique autour de la découverte des châteaux et de la randonnée dans les Vosges.

Ce projet complète un certain nombre d'initiatives qui sont en cours pour améliorer l'offre de randonnées sur le massif vosgien en s'appuyant partiellement sur les châteaux forts :

- le chemin des patrimoines remarquables des Vosges,
- l'opération de sensibilisation et organisation de randonnées par les centres AJA (agence de tourisme associatif),
- la création d'un guide proposant des balades autour des châteaux forts.

Le chemin des châteaux forts d'Alsace s'étendra sur 450 kilomètres, passera par 80 châteaux forts et se découpera en 21 étapes.

Les châteaux retenus l'ont été selon leur intérêt historique et architectural et leur localisation géographique.

Il disposera d'un marquage spécifique sur tout le parcours et d'une présence sur les cartes IGN et d'un topoguide spécifique du chemin des châteaux forts d'Alsace.

Le projet comportera également :

- la création d'outils de communication pour accompagner la promotion du chemin,
- la création d'un site internet pour valoriser le chemin des châteaux forts et les territoires traversés,
- la réalisation d'un dépliant et d'affiches à diffuser dans les offices de tourisme et lieux touristiques.

Le chemin pourrait, à terme, trouver des prolongations en particulier avec l'Allemagne qui dispose d'un chemin de randonnée, le Burgen Steigt, qui longe le Rhin dans le Palatinat.

Le projet s'adresse au grand public, aux randonneurs aguerris mais également aux professionnels du tourisme qui pourront s'y référer pour des mises en marché.

Il est envisagé de traduire, dans une deuxième étape, le topoguide en allemand ainsi que le site internet pour atteindre le public germanophone.

Le projet, d'une durée de réalisation de deux ans, se terminera courant 2016, avec un budget prévisionnel de 121 744 € TTC, décomposé comme suit :

Descriptif	Nature de la dépense	Montant €
Coordination du projet	Fonctionnement	18 000
Frais kilométriques	Fonctionnement	3 200
Création, impression, diffusion de dépliant et affiches	Fonctionnement	9 000
Inauguration, communication et relais presse	Fonctionnement	15 000
Logo charte graphique	Fonctionnement	4 000
Total dépense de fonctionnement		49 200
Achat de signalétique	Investissement	32 794
Pose de signalétique	Investissement	24 750
Réalisation d'un site internet	Investissement	15 000
Total dépense d'investissement		72 544
Total du projet TTC		121 744

Plan de financement prévisionnel et cofinancement départemental

Le plan de financement présenté par l'association est le suivant :

Financier	Montants €	Pourcentage %
Etat (FNADT)	24 249	19,92
Région Alsace	36 523	30,00
Département du Haut-Rhin	18 111	14,88
Département du Bas-Rhin	18 111	14,88
Autofinancement	24 750	20,33
Total projet TTC	121 744	100,00

Le projet présente un réel intérêt dans la mesure où il existe un vrai potentiel à exploiter en termes de tourisme castral. Il s'inscrit en complémentarité avec d'autres initiatives, comme le Réseau des châteaux et cités fortifiées d'Alsace porté par l'ADT du Bas-Rhin ou la Route des Habsbourg dans le Haut-Rhin.

L'ADT du Bas-Rhin est partenaire du projet à double titre:

- collaboration avec les acteurs du patrimoine castral et animation du *Réseau des châteaux et cités fortifiées d'Alsace* précité, pour lequel l'engagement financier de la collectivité départementale bas-rhinoise est de 54 000 euros sur 3 ans ;
- animation de la filière *Itinérance et randonnée pédestre* à l'échelle du massif des Vosges.

Le projet a été retenu par le Comité interrégional de pilotage et de programmation de la Convention du Massif des Vosges le 16 octobre 2014 pour un financement dans le cadre de la politique montagne.

Incidences financières :

En cas d'accord avec les propositions ci-dessus, les crédits nécessaires seraient engagés sur l'autorisation d'engagement (AE) suivante :

AE : P 2015 Réseau Châteaux Forts Alsace 2015/1 « RESCHATEAU »

Montant de l'AE : 18 111 €

Montant disponible de l'AE : 18 111 €

Crédits proposés : 18 111 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention forfaitaire de 18 111 € à l'Association des Châteaux-Forts d'Alsace pour la création d'un Chemin des châteaux-forts d'Alsace destiné à valoriser le patrimoine castral régional et à en faciliter la visite.

Elle autorise son président à signer la convention financière à intervenir avec le bénéficiaire.

Strasbourg, le 24/09/15

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY